

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
8 FÉVRIER 2022, 19H
AUDITORIUM – COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL – QUARTIER CLAIR

Présente-présents :

Jean-Pierre Ouellet	Maire
Pierre Milliard	Directeur général
Francine Bossé	Directrice générale adjointe, greffière

Conseillère présente-conseillers présents :

Quartier Saint-François :	Rino Levasseur	Robert Bonenfant
Quartier Clair:	Carl Sawyer	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook:	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin	Réginald Nadeau

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté – Tous les membres sont présents.

3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points à l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 2022-02-08(1)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.



5. **PRÉSENTATION, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITION ET DEMANDE D'INFORMATION**

Aucune

6. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES**

a) **Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 12 octobre 2021**

Résolution no 2022-02-08(2)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Carl Sawyer

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 12 octobre 2021 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

b) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 16 novembre 2021**

Résolution no 2022-02-08(3)

Proposé par le conseiller Georges Michaud

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 16 novembre 2021 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

c) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 21 décembre 2021**

Résolution no 2021-09-08(4)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 21 décembre 2021 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

7. **PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLÈRES - CONSEILLERS**

Aucune présentation

8. **ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS**

- a) **1^{ière} Lecture (par son titre) de l'Arrêté no 2022-18 – Arrêté concernant l'exécution des arrêtés du gouvernement local de Haut-Madawaska**
Résolution no 2022-02-08(5)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 1^{ière} Lecture (par son titre) de l'Arrêté no 2022-18 – Arrêté concernant l'exécution des arrêtés du gouvernement local de Haut-Madawaska

Motion adoptée.

- b) **2^e Lecture (par son titre) de l'Arrêté no 2022-18 – Arrêté concernant l'exécution des arrêtés du gouvernement local de Haut-Madawaska**
Résolution no 2022-02-08(6)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 2^e Lecture (par son titre) de l'Arrêté no 2022-18 – Arrêté concernant l'exécution des arrêtés du gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

9. **RÉSOLUTIONS**

- a) **Accepter l'offre de service de Maritime Enforcement Inc.**

Résolution no 2022-02-08(7)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte l'entente de services pour l'application municipale de Maritime Enforcement Inc. à un tarif de 51 750 \$, taxe incluse, pour une durée d'un (1) an du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Motion adoptée.

- b) **Nommer les agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local de Haut-Madawaska**

Résolution no 2022-02-08(8)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Robert Bonenfant

ATTENDU QUE le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE le Conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leur mandat;

IL EST RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées en tant d'agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local selon la *Loi sur la gouvernance locale*, chapitre 18 et ses règlements, la *Loi sur la Police*, la *Loi sur*

l'urbanisme et ses règlements, et la Loi sur l'administration du Code du bâtiment et ses règlements :

Messieurs Jordan Nowlan, Nicholas Hudson, Daniel LaCourse et Madame Karine Caron;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les nominations ci-dessus comprennent les attributions prescrites par arrêté, la *Loi*, et la *Loi sur la Police* et toutes autres *Lois* et Règlements de la Province du Nouveau-Brunswick;

ET QUE les postes d'agents chargés de l'exécution des arrêtés sont employés à la préservation et au maintien de la paix publique dans les limites du gouvernement local;

ET QUE les agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exécutent sa discrétion selon les dossiers provenant du greffier ou des patrouilles dans le gouvernement local;

ET QUE les nominations ci-dessus continuent tant que les personnes soient retenues par le gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

c) Accepter de poursuivre les démarches judiciaires dans le dossier de M. Charles Daigle du Quartier Saint-Hilaire

Résolution no 2022-02-08(9)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par la conseillère Francine Caron

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte de poursuivre les démarches judiciaires dans le dossier de M. Charles Daigle du Quartier Saint-Hilaire, PID 35301522, pour non-conformité à un ordre de se conformer datée du 8 novembre 2021 – Bâtiment accessoire non conforme selon l'article 108(1) de la *Loi sur l'urbanisme* reçu de la part de la Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO).

Motion adoptée.

d) Accepter le contrat de location d'un loader et d'une pelle « metal pless » chez A.L.P.A Ltd.

Résolution no 2022-02-08(10)

Proposé par le conseiller Richard Michaud

Appuyé par le conseiller Carl Sawyer

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte le contrat de location d'un loader de marque Hyundai 2022, modèle HL940A, numéro de série HHK4WL40EL0000295 au montant de 5 750 \$, taxe incluse et d'une pelle « metal pless », modèle 104820LE au montant de 4 600 \$, taxe incluse, sur une période de trois (3) mois du 28 janvier 2022 au 28 avril 2022.

Motion adoptée.

e) Demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter un montant intérimaire en vue de dépenses en capitaux

Résolution no 2022-02-08(11)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter un montant intérimaire en vue de dépenses en capitaux pour la somme suivante :

<u>Fins</u>	<u>Somme (\$)</u>	<u>Durée</u>
<u>Service d'hygiène environnemental (eau)</u> Construction de nouveaux puits – Quartier Saint-Hilaire (La demande d'emprunt intérimaire est dans le but de couvrir les coûts du projet du début à la fin en attendant d'être remboursé du provincial et fédéral lorsque le projet sera terminé.)	<u>875 000 \$</u>	3 ans
Total : Service d'hygiène environnemental (eau)	875 000 \$	
<u>EMPRUNT TOTAL</u>	<u>875 000 \$</u>	

Motion adoptée.

10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

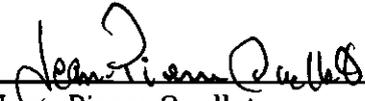
Aucune question.

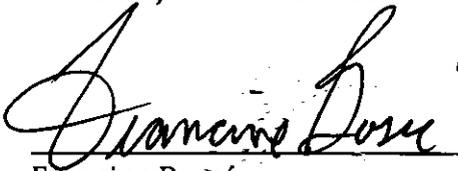
11. AFFAIRES NOUVELLES

- 1. Correspondances :** Aucune
- 2. Invitations :** Aucune
- 3. Autres :**

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Michel J. Morin à 19h13.


Jean-Pierre Ouellet
Maire


Francine Bossé
Greffière